

LE PROGRAMME
DE
RECHERCHES MÉDICALES
DE L'ORGANISATION MONDIALE
DE LA SANTÉ
1958-1963

Rapport du Directeur général



ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ

GENÈVE

1964

Les désignations utilisées dans ce rapport et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Directeur général aucune prise de position quant au statut juridique de tel ou tel pays ou territoire, ou de ses autorités, ni quant au tracé de ses frontières.

IMPRIMÉ EN SUISSE

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
Préface	VII
Introduction	1

PARTIE I — MALADIES TRANSMISSIBLES

Maladies à virus	17
Neisseriae	34
Maladies intestinales et diarrhéiques (y compris le choléra) . . .	41
Tuberculose	50
Lèpre	71
Tréponématoses	84
Paludisme	101
Bilharziose	123
Infections dues à des filaires	133
Autres maladies parasitaires	141
Zoonoses	149

PARTIE II — MALADIES NON TRANSMISSIBLES

Cancer	163
Maladies cardio-vasculaires	175
Maladies nutritionnelles	191
Maladies rhumatismales	206

PARTIE III — SANTÉ PUBLIQUE

Administration de la santé publique	213
Organisation des soins médicaux	215
Hygiène de la maternité et de l'enfance	218
Soins infirmiers	221
Médecine du travail	223
Santé mentale	227
Hygiène et médecine des radiations	231

PARTIE IV — BIOLOGIE HUMAINE; PHARMACOLOGIE

	Pages
Reproduction humaine	239
Génétique humaine.	243
Immunologie	249
Antibiotiques	256
Standardisation biologique	260
Evaluation de l'innocuité et de l'efficacité des préparations pharmaceutiques	269

PARTIE V — HYGIÈNE DU MILIEU

Lutte contre les vecteurs et résistance aux insecticides	275
--	-----

ANNEXES

1. Membres du Comité consultatif de la Recherche médicale	301
2. Groupes scientifiques et autres réunions consacrées à la recherche	302
3. Projets OMS de recherches menées en collaboration	308
4. Centres de référence de l'OMS	313
5. Subventions à des chercheurs individuels	317
6. Subventions pour la formation et l'échange de chercheurs, 1961-1963	318

GRAPHIQUES

1. Dépenses de l'OMS pour la recherche médicale, 1961	10
2. Dépenses de l'OMS pour la recherche médicale, 1962	11
3. Dépenses de l'OMS pour la recherche médicale, 1963	12
4. Dépenses de l'OMS pour la recherche médicale, 1961-1963, par pourcentages	13

PRÉFACE

Le programme d'intensification des recherches médicales de l'Organisation mondiale de la Santé est maintenant dans sa sixième année. Conçu en 1958, ce programme constitue déjà un élément très important de l'action internationale dans ce domaine, et le rôle capital joué par l'Organisation dans l'encouragement et la coordination des recherches médicales est maintenant reconnu de tous.

L'analyse du programme de recherches médicales de l'OMS contenue dans ce volume porte sur la période écoulée depuis 1958. Toutefois, comme l'Organisation s'est de tout temps occupée de recherche, il a paru intéressant de faire état de ses activités antérieures lorsqu'elles étaient en rapport avec le programme actuel. D'autre part, à côté des projets qui reçoivent une aide financière de l'OMS, il en est d'autres où son intervention consiste à stimuler et à coordonner. Ces deux catégories seront décrites, mais il était impossible d'énumérer séparément tous les projets qui entrent dans la seconde, de sorte qu'il a fallu passer sous silence un très grand nombre de personnes et d'institutions qui ont prêté leur concours depuis quinze ans à l'OMS. Cette dernière est néanmoins pleinement consciente de la contribution qu'elles ont apportée au progrès de la science médicale, et je tiens à leur exprimer ici la reconnaissance non seulement de l'Organisation, mais de tous ceux qui ont bénéficié et bénéficieront encore des fruits de leur travail.

Un bref rappel des tendances actuelles de la recherche précède la présentation de chaque sujet. Il ne prétend pas être complet ; il met simplement en relief certaines tendances pour mieux situer l'action de l'OMS par rapport à l'ensemble des recherches qui se déroulent dans chaque secteur. Les listes de références bibliographiques qui figurent à la fin de chaque chapitre tiennent compte de tous les projets appuyés ou coordonnés par l'OMS, qu'ils aient ou non été subventionnés par elle.

Qu'il me soit permis ici de rendre hommage à tous ceux qui ont rendu ce programme possible — aux membres du Comité consultatif de la Recherche médicale et des divers groupes scientifiques, aux chercheurs et aux consultants qui nous ont prêté leur concours et aux nombreuses autres personnes qui, d'une manière ou d'une autre, ont contribué à la réussite de nos efforts.



Directeur général

Introduction

Origine du programme de recherches médicales de l'OMS

Le programme de recherches de l'Organisation mondiale de la Santé tire son origine d'une proposition présentée par la délégation des Etats-Unis d'Amérique à la Onzième Assemblée mondiale de la Santé, tenue à Minneapolis en 1958. Après l'avoir étudiée, l'Assemblée avait adopté une résolution priant le Directeur général « d'organiser et d'instituer une étude spéciale portant sur le rôle de l'OMS en matière de recherches et sur les moyens par lesquels l'Organisation pourrait contribuer d'une manière mieux appropriée à stimuler et coordonner les recherches et à former des chercheurs ».¹ Cette proposition et cette résolution n'étaient toutefois que l'aboutissement d'un processus naturel d'évolution. En effet, la nécessité de coordonner et d'encourager la recherche médicale à l'échelon intergouvernemental était apparue depuis longtemps, surtout en raison de l'essor pris par les travaux de recherche sous l'impulsion de nombreux organismes nationaux après la Seconde Guerre mondiale. L'Organisation mondiale de la Santé a été consciente de cette nécessité dès ses premières années d'existence, comme l'avaient été les auteurs de sa Constitution en lui assignant, entre autres fonctions, celle de « stimuler et guider la recherche dans le domaine de la santé ».

Si l'encouragement de la recherche médicale a été de tout temps une des activités fondamentales de l'Organisation mondiale de la Santé, la résolution de la Onzième Assemblée mondiale de la Santé a eu pour effet d'intensifier cette activité et de préciser le rôle stimulant et coordonnateur que l'OMS peut jouer à l'échelle mondiale.

L'étude demandée par l'Assemblée mondiale de la Santé a été rendue possible grâce à une contribution spéciale des Etats-Unis d'Amérique, de US \$300 000. Des chercheurs éminents et mondialement connus, qui étaient au courant des travaux de recherche de l'OMS, se sont réunis à deux reprises à Genève, en août et en octobre 1958, et leurs recommandations ont été soumises l'année suivante dans un rapport à la Douzième Assemblée mondiale de la Santé.

Celle-ci a approuvé en principe le plan de recherches qui lui était soumis ainsi que la proposition tendant à instituer un comité consultatif de la recherche médicale chargé de donner au Directeur général les avis scientifiques nécessaires. Un crédit de US \$500 000 a été inscrit au budget ordinaire de 1960, et un compte spécial pour la recherche médicale a été ouvert pour recevoir des contributions volontaires.²

¹ Résolution WHA11.35.

² Résolution WHA12.17.

C'est dans ces conditions que l'Assemblée mondiale de la Santé a décidé de lancer le programme d'intensification des recherches médicales. Il convient maintenant d'exposer les traits les plus marquants de ce programme.

Nature du programme de recherches médicales de l'OMS

Diverses considérations importantes déterminent la nature du programme de recherches de l'OMS. En premier lieu, celle-ci s'est toujours fait une règle d'agir par l'intermédiaire des organismes nationaux existants et d'éviter les doubles emplois. L'Organisation cherche à aider au développement d'organismes nationaux de recherches et à stimuler la collaboration entre chercheurs et instituts nationaux.

Une autre considération est d'ordre financier. Ses moyens étant limités, l'OMS doit prendre le plus grand soin d'en faire le meilleur usage possible. L'expérience montre cependant que, grâce à son prestige dans le monde médical, elle est en mesure de mobiliser des ressources bien supérieures à celles qui se reflètent dans son budget annuel. Elle joue en quelque sorte un rôle catalyseur qui lui permet, malgré la modicité relative de ses possibilités financières, de mener à bien de larges programmes de recherches collectives et de coordination des recherches.

Dans l'élaboration de son programme, l'Organisation ne perd jamais de vue que sa nature d'institution internationale lui fait un devoir de stimuler la recherche médicale dans les pays où elle n'est pas suffisamment développée et de faire bénéficier ceux-ci des connaissances et des techniques mises au point dans les pays où elle est la plus avancée. En outre, elle encourage autant qu'elle le peut l'étude de problèmes d'intérêt international.

L'OMS doit ensuite avoir soin de maintenir en toutes circonstances un équilibre judicieux entre les recherches fondamentales et les recherches appliquées. A cet effet, elle a largement recours aux organismes consultatifs scientifiques qu'elle a constitués.

Enfin, l'Organisation tient compte de ce que de nombreux projets patronnés par elle ont besoin d'être soutenus pendant plusieurs années. C'est pourquoi elle a adopté pour politique de faire prendre en charge les travaux entrepris avec les fonds du compte spécial pour la recherche médicale aussitôt que possible par le budget ordinaire. Le cycle budgétaire exigeant que le programme et le budget soient établis deux ans d'avance, les projets urgents doivent être financés, du moins au début, sur le compte spécial, et le virement au budget ordinaire n'intervient que plus tard. Mais cet artifice comptable ne porte pas atteinte à l'unité du programme de recherches, qui constitue un tout, quel que soit le mode de financement de ses divers éléments.

Rôle de l'OMS dans les recherches internationales

A la première des deux réunions de personnalités de la recherche médicale qui se sont tenues à Genève en 1958, les participants ont abouti à la conclusion que l'OMS devrait avant tout s'occuper :

- 1) des problèmes dont la solution peut être plus aisément trouvée par un effort collectif international que par des groupes locaux; et

2) des grands problèmes difficiles à résoudre localement, soit en raison du caractère limité des ressources dont on dispose dans une région donnée pour la recherche, soit en raison de la nature même du problème.

A mesure que ces recommandations sont appliquées et que le programme de recherches médicales se développe, l'importance du rôle de l'OMS dans la recherche internationale apparaît toujours plus nettement. Certains objectifs ne peuvent en effet être atteints que par une organisation internationale. Les exemples suivants sont particulièrement caractéristiques.

Standardisation de la nomenclature, des techniques et des méthodes. Dans le monde entier, les chercheurs attendent de l'OMS qu'elle leur procure des normes, dont l'importance est manifeste pour les échanges et les comparaisons de résultats sur le plan international. L'Organisation fait face à cette responsabilité en organisant des réunions fréquentes d'hommes de science, en créant des centres de référence et en encourageant des projets de recherches spécialement destinés à expérimenter des techniques et des méthodes.

Inventaire des connaissances. Des réunions de chercheurs de nombreux pays permettent de faire périodiquement le point des connaissances. Cette mise en commun du savoir des spécialistes les plus éminents est extrêmement utile pour découvrir les lacunes et orienter les travaux. Au cours de la période 1958-1963, 106 réunions de ce genre se sont tenues sous les auspices de l'OMS.

Recherches collectives. Il s'agit de recherches instituées par l'OMS sur des problèmes qui exigent la participation de chercheurs et d'institutions de plusieurs pays. Certaines, par exemple les études sur la lutte contre les vecteurs, font appel à différentes catégories de spécialistes: chimistes, biologistes, pharmacologues, épidémiologistes, etc. D'autres, comme l'étude sur la leucémie chez les cancéreux soumis à une radiothérapie, mobilisent plus de trente services cliniques dans plusieurs pays.

Echange de chercheurs. Ce programme permet à des chercheurs de se rendre à l'étranger pour observer les travaux qui s'y accomplissent dans leur spécialité et dans des domaines voisins.

Formation de chercheurs. Par ce moyen, l'OMS aide les pays à accroître leur potentiel de recherche.

Ce ne sont là que quelques exemples du rôle que joue l'OMS en matière de recherches internationales. Elle s'intéresse aussi dans certains cas à des recherches localisées, et l'on peut citer à cet égard des études sur la fièvre jaune en Ethiopie et des essais de vaccin anticholérique en Inde.

Objectifs du programme de recherches médicales de l'OMS

Tel qu'il se déroule depuis 1959, le programme de recherches médicales de l'OMS vise quatre objectifs:

a) appuyer des recherches médicales;

- b) assurer des services aux chercheurs;
- c) former des chercheurs;
- d) améliorer les échanges entre hommes de science.

a) *Appui à des recherches médicales*

Les principales activités ont trait à des recherches collectives, en l'occurrence des travaux exécutés dans plusieurs pays par divers chercheurs sur un problème défini par le service technique compétent de l'OMS et sous sa conduite. Les opérations sont organisées par les services techniques compétents sur la base des avis donnés au Directeur général par des groupes scientifiques et par le Comité consultatif de la Recherche médicale.

Dans la même catégorie se rangent les projets ou les études ayant pour objet d'intensifier les recherches menées à l'échelon national et de renforcer les instituts nationaux. Enfin, un petit nombre de subventions sont accordées chaque année à des chercheurs qui travaillent sous l'égide d'universités ou d'instituts de recherche. Ces subventions sont attribuées à la demande des chercheurs eux-mêmes.

Dans tous ces secteurs, l'aide de l'OMS consiste en subventions pour la rémunération du personnel ou l'achat de matériel, d'équipement, etc.

b) *Services aux chercheurs*

Les activités envisagées à ce titre, sans impliquer de recherches proprement dites, n'en constituent pas moins des auxiliaires importants de l'investigation scientifique. Les deux principales sont la constitution de centres de référence et la réunion de groupes scientifiques.

Les centres de référence, internationaux ou régionaux, sont choisis en raison de leur haute qualité scientifique, de la compétence de leur personnel et de leur équipement perfectionné. Ils sont chargés de standardiser des techniques, des réactifs, etc., et de donner sur demande des avis à des chercheurs de la région de leur ressort ou même d'autres parties du monde. La collaboration de ces institutions nationales a permis de rendre nombre de précieux services à peu de frais pour l'Organisation.

Les groupes scientifiques sont des réunions d'experts renommés que le Directeur général convoque spécialement pour en obtenir des avis sur l'orientation à donner à l'action de l'OMS dans tel ou tel domaine de recherche. Par la même occasion, ces groupes rendent service à la recherche en faisant le point des connaissances dans leur spécialité.

c) *Formation de chercheurs*

Dans un monde qui, sous l'effet des progrès de la science moderne, attache un intérêt croissant aux questions de santé et qui attend encore la solution de nombreux problèmes médicaux, il faut former bien davantage de chercheurs. L'un des principaux soucis de l'OMS est donc d'apporter son aide à cette formation, aussi bien pour accroître le potentiel de recherche des pays que pour renforcer son propre programme. Elle offre deux types de subventions pour la formation de chercheurs:

- i) pour des stages de perfectionnement d'une durée qui ne dépasse pas un an;
- ii) pour des stages de formation d'une durée pouvant atteindre deux ans.

d) Amélioration des échanges entre hommes de science

Le contact personnel qui permet les confrontations d'expérience et les échanges de connaissances entre hommes de science contribue puissamment au progrès de la recherche. C'est pourquoi le programme de recherches de l'OMS comprend l'attribution de subventions pour l'échange de chercheurs, grâce auxquelles des hommes de science peuvent se rendre visite et s'entretenir plus facilement entre eux de leurs travaux et de leurs difficultés.

Dans le même but, l'Organisation convoque de temps à autre des groupes scientifiques, des symposiums et des séminaires.

Elle a déjà commencé à réunir des renseignements sur les organismes nationaux de recherche et sur les instituts et laboratoires qu'ils soutiennent, pour faciliter à l'avenir un resserrement des contacts entre spécialistes. Toutefois, il reste encore beaucoup à faire avant que cette activité porte ses fruits.

Domaines de recherche

Les premiers projets entrepris dans le cadre du programme élargi de recherches médicales constituaient un prolongement et une intensification de travaux déjà commencés par l'OMS. Il était donc naturel qu'ils portent sur les maladies transmissibles (paludisme, tuberculose, tréponématoses, bilharziose, maladies à virus, etc.), la lutte contre les vecteurs, les insecticides, la nutrition et la standardisation biologique. L'Organisation a toutefois entrepris très tôt des études se rapportant aux maladies cardio-vasculaires, au cancer et à la médecine des radiations. A mesure que le programme se développait, elle a étendu son action à un plus grand nombre de maladies transmissibles (rage, choléra, lèpre, fièvre jaune, trachome, etc.) et abordé de nouveaux domaines, par exemple l'action de santé publique (y compris les soins médicaux), l'immunologie, l'évaluation des médicaments, la génétique et la biologie de la reproduction humaine (voir les graphiques 1, 2 et 3, pages 10 à 12).

Etant donné ses responsabilités mondiales dans le domaine de la santé publique, il était normal que l'OMS accorde une place prépondérante dans son programme de recherches à l'étude des maladies transmissibles et à la lutte contre les vecteurs. Les maladies transmissibles restent une menace grave pour la santé de l'ensemble de l'humanité et, dans de nombreuses parties du globe, elles constituent encore le principal problème de santé publique. Par ailleurs, le programme d'éradication du paludisme entrepris par l'OMS a fait apparaître un grand nombre de problèmes liés à la biologie des moustiques vecteurs, qui ont obligé l'Organisation à s'intéresser de plus en plus à la recherche fondamentale. Tout en poursuivant ses travaux sur les insecticides et la résistance aux insecticides, elle a donc mis activement à l'étude d'autres facteurs, notamment biotiques, de lutte contre les vecteurs. Elle consacre aussi beaucoup d'attention à l'immunisation active contre diverses maladies transmissibles; la mise au point et l'essai de divers vaccins, tant sur le terrain qu'au laboratoire, constituent donc un élément assez important de son programme de recherches.

En matière de nutrition, l'Organisation mondiale de la Santé a encouragé des recherches intensives dans de nombreuses régions du monde. La plupart de ces études portent sur les anémies nutritionnelles et sur le rôle de certaines carences, notamment en fer, en dérivés de l'acide folique et en vitamine B₁₂. Les carences protéiques sont également à l'ordre du jour.

Dans le domaine des maladies cardio-vasculaires et du cancer, l'Organisation se préoccupe avant tout de la standardisation des techniques et de la nomenclature. Elle a en outre entrepris diverses études épidémiologiques.

Les recherches sur l'action de santé publique constituent un secteur d'activité relativement nouveau. Elles portent principalement sur les méthodes et les modalités d'organisation des soins médicaux, notamment en ce qui concerne les problèmes de coût, d'utilisation et de qualité. L'intégration de la médecine préventive et de la médecine curative, les rapports entre les campagnes de masse et les services permanents de santé nationaux et divers problèmes analogues sont également à l'étude.

L'OMS suit enfin avec intérêt les questions d'immunologie, d'évaluation des médicaments et de biologie de la reproduction humaine, et elle prépare les plans d'une intervention active dans ces domaines. Un départ prometteur a été pris en matière de génétique et de radiobiologie. D'autre part, les études sur les anomalies congénitales, sur la génétique des populations et sur les populations des régions à haute radioactivité naturelle se déroulent d'une manière satisfaisante.

Répartition des responsabilités

La responsabilité technique de la recherche médicale incombe aux services techniques compétents du Siège. C'est en effet aux chefs de ces divers services qu'il appartient d'amorcer et de suivre les projets de recherche; ils conseillent le Directeur général quant aux chercheurs qui pourraient être invités à collaborer, ils donnent des avis sur la composition et le mandat des groupes scientifiques que l'on se propose de réunir ainsi que sur l'emploi de consultants. Un personnel technique supplémentaire a été recruté pour permettre aux services intéressés de s'acquitter de ces fonctions.

La responsabilité administrative revient au Bureau de la Planification et de la Coordination des Recherches du Siège de l'OMS à Genève. Ce bureau, qui a été créé en 1959 et qui relève immédiatement du Directeur général, a pour tâche d'assurer l'unité de principes et de méthodes dans l'organisation et l'exécution des recherches, de coordonner ces travaux avec le programme parallèle de l'Organisation panaméricaine de la Santé et d'instruire les demandes de subventions. Il assure en outre le secrétariat du Comité consultatif de la Recherche médicale et il réunit des renseignements sur les organismes et les instituts de recherche.

C'est donc le Siège de l'OMS qui dirige le programme de recherches médicales. Cependant, les bureaux régionaux sont tenus pleinement au courant de toutes les mesures prises. Ils reçoivent des copies de la correspondance susceptible de les intéresser et leur collaboration est souvent demandée. De plus, le Bureau de la Planification et de la Coordination des Recherches rédige périodiquement des mémorandums spéciaux d'information à l'intention des directeurs régionaux.

Financement du programme de recherches médicales de l'OMS

Le programme de recherches de l'OMS est financé d'une part par le budget ordinaire de l'Organisation et de l'autre par les contributions versées au compte spécial pour la

recherche médicale. La Douzième Assemblée mondiale de la Santé avait approuvé l'engagement de US \$500 000 en 1960, et un crédit supplémentaire de US \$250 000 a été approuvé pour chacune des années suivantes. Le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique verse US \$500 000 par an au compte spécial depuis 1960. D'autre part, l'Association nationale suédoise contre les affections cardiaques et pulmonaires apporte des contributions de 25 000 couronnes suédoises (US \$4800) sous forme de bourses de recherche, cependant que le Service de la Santé publique des Etats-Unis a versé chaque année US \$610 000 au compte spécial (voir le graphique 4, page 13).

Conception et exécution du programme de recherches médicales de l'OMS

L'efficacité d'un organisme de recherche, qu'il soit national ou international, dépend pour beaucoup de la confiance que lui accordent les hommes de science. La politique de l'Organisation doit avoir de solides assises techniques, et les considérations scientifiques doivent primer toutes les autres. C'est en effet dans la mesure où ils sont persuadés de la valeur scientifique d'un organisme que les spécialistes sont prêts à accepter ses conseils et à collaborer avec lui.

Dans la conception et l'exécution de son programme de recherches, l'Organisation mondiale de la Santé a toujours été hautement consciente de la nécessité de maintenir un niveau scientifique élevé. A cet effet, elle s'appuie sur: *a)* les services techniques du Siège; *b)* les groupes scientifiques; et *c)* le Comité consultatif de la Recherche médicale.

a) Services techniques du Siège

Les services techniques de l'OMS ont à leur tête des experts des divers domaines de la médecine et de la santé publique, qui sont assistés dans leur travail par des tableaux et des comités d'experts, et se tiennent en contact avec les praticiens et les chercheurs du monde entier, tant par correspondance que lors de rencontres personnelles à l'occasion de leurs voyages. En outre, ils sont en rapports constants avec leurs homologues des bureaux régionaux de l'Organisation. Le chef de chaque service technique fait office de secrétaire du groupe scientifique correspondant.

b) Groupes scientifiques

Un groupe scientifique comprend de six à huit experts d'un domaine particulier. Il est convoqué par le Directeur général pour aider le Secrétariat à faire le point de la situation dans le domaine de son ressort, à dresser le bilan des connaissances acquises et à suggérer les points faibles sur lesquels l'OMS pourrait intervenir le plus utilement et le plus efficacement. Les réunions de ces groupes sont exemptes de tout formalisme.

Dans le choix des participants, on fait en sorte d'assurer une large répartition géographique, dans la mesure où elle est compatible avec le niveau scientifique, afin d'obtenir des avis représentatifs d'une expérience diversifiée dans différentes parties du monde.

Il peut arriver aussi qu'un groupe scientifique soit appelé à donner au Directeur général des avis sur la façon dont évolue tel ou tel projet de recherche de l'OMS et à conseiller un ordre de priorité pour les travaux ultérieurs.

Enfin, des groupes plus restreints sont convoqués de temps à autre, en des réunions officielles, pour donner au Secrétariat des conseils sur des questions techniques plutôt que scientifiques.

Le tableau suivant indique le nombre de groupes scientifiques et d'autres réunions consacrées à la recherche qui ont eu lieu depuis 1958:

	Groupes scientifiques	Autres réunions consacrées à la recherche
1958	2	3
1959	19	6
1960	11	2
1961	7	6
1962	13	8
1963	15	14
Total	<u>67</u>	<u>39</u>

Les rapports des groupes scientifiques au Directeur général sont des documents dont la distribution est limitée aux participants, aux membres du Comité consultatif de la Recherche médicale, aux membres des tableaux d'experts intéressés et aux fonctionnaires compétents du Siège et des bureaux régionaux de l'OMS.

c) Comité consultatif de la Recherche médicale

Le Comité consultatif de la Recherche médicale se compose d'un président et de dix-huit membres, tous savants éminents qui représentent des disciplines médicales aussi variées que possible. Conformément à la résolution adoptée par la Douzième Assemblée mondiale de la Santé,¹ le Comité est provisoirement considéré comme un tableau d'experts. En conséquence, il est régi par les dispositions pertinentes du Règlement applicable aux tableaux et comités d'experts,² sauf que le président est nommé par le Directeur général. Les membres du Comité sont nommés pour quatre ans.

Le Comité consultatif de la Recherche médicale examine les rapports des groupes scientifiques et autres réunions du même ordre, qui lui sont présentés par le fonctionnaire responsable du Secrétariat (généralement le chef d'un service technique). Le Comité examine d'autre part les communications faites par le Directeur général sur la base de divers documents tels que les résolutions ou les recommandations de l'Assemblée mondiale de la Santé, du Conseil exécutif ou d'organisations non gouvernementales, qui appellent l'attention sur la nécessité de recherches dans un domaine déterminé.

Le rôle principal du Comité consultatif de la Recherche médicale est de donner des avis au Directeur général sur les domaines dans lesquels l'OMS pourrait utilement entreprendre des recherches et sur l'ordre de priorité à observer. En outre, il analyse le programme de recherches de l'OMS et indique au Directeur général l'orientation future qu'il juge souhaitable de lui donner.

Le Comité consultatif de la Recherche médicale a tenu sa première session en octobre 1959 et s'est réuni chaque année depuis lors. Les noms des personnalités qui en font ou en ont fait partie sont donnés à l'annexe 1.

¹ Résolution WHA12.17.

² Documents fondamentaux, quatorzième édition, page 88.

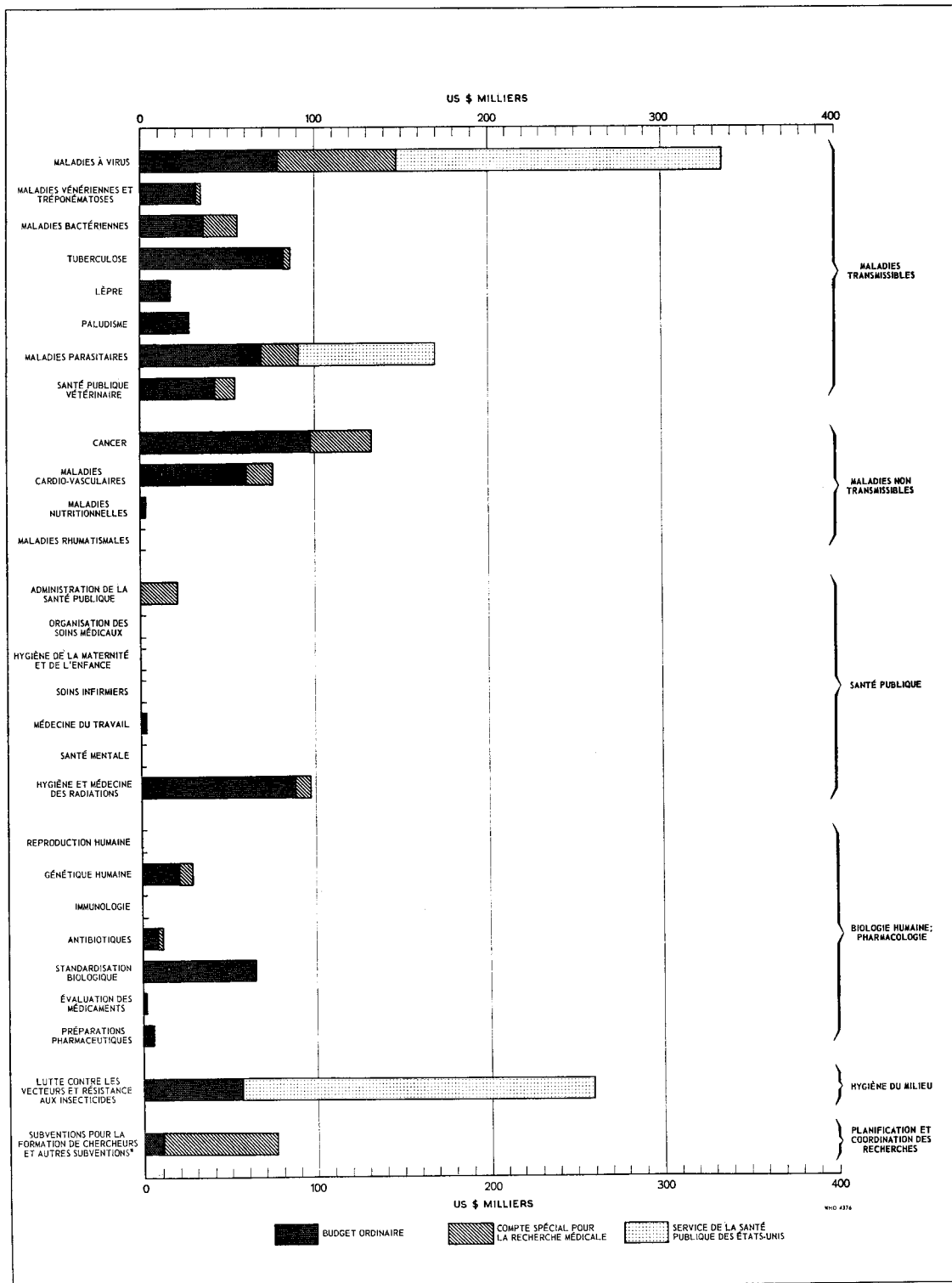
Développement ultérieur du programme de recherches médicales de l'OMS

L'évolution future du programme de recherches médicales de l'OMS sera fonction de deux variables: l'état de la science et la situation financière.

Le Directeur général sera tenu constamment au courant des progrès de la médecine et des nouvelles découvertes scientifiques: les fonctionnaires du Siège et des bureaux régionaux, l'Assemblée mondiale de la Santé, le Conseil exécutif, les comités d'experts et les organisations non gouvernementales l'en tiendront informé sans délai. Il sera ainsi en mesure, avec les avis des groupes scientifiques et du Comité consultatif de la Recherche médicale, de tracer les grandes lignes de l'évolution future du programme.

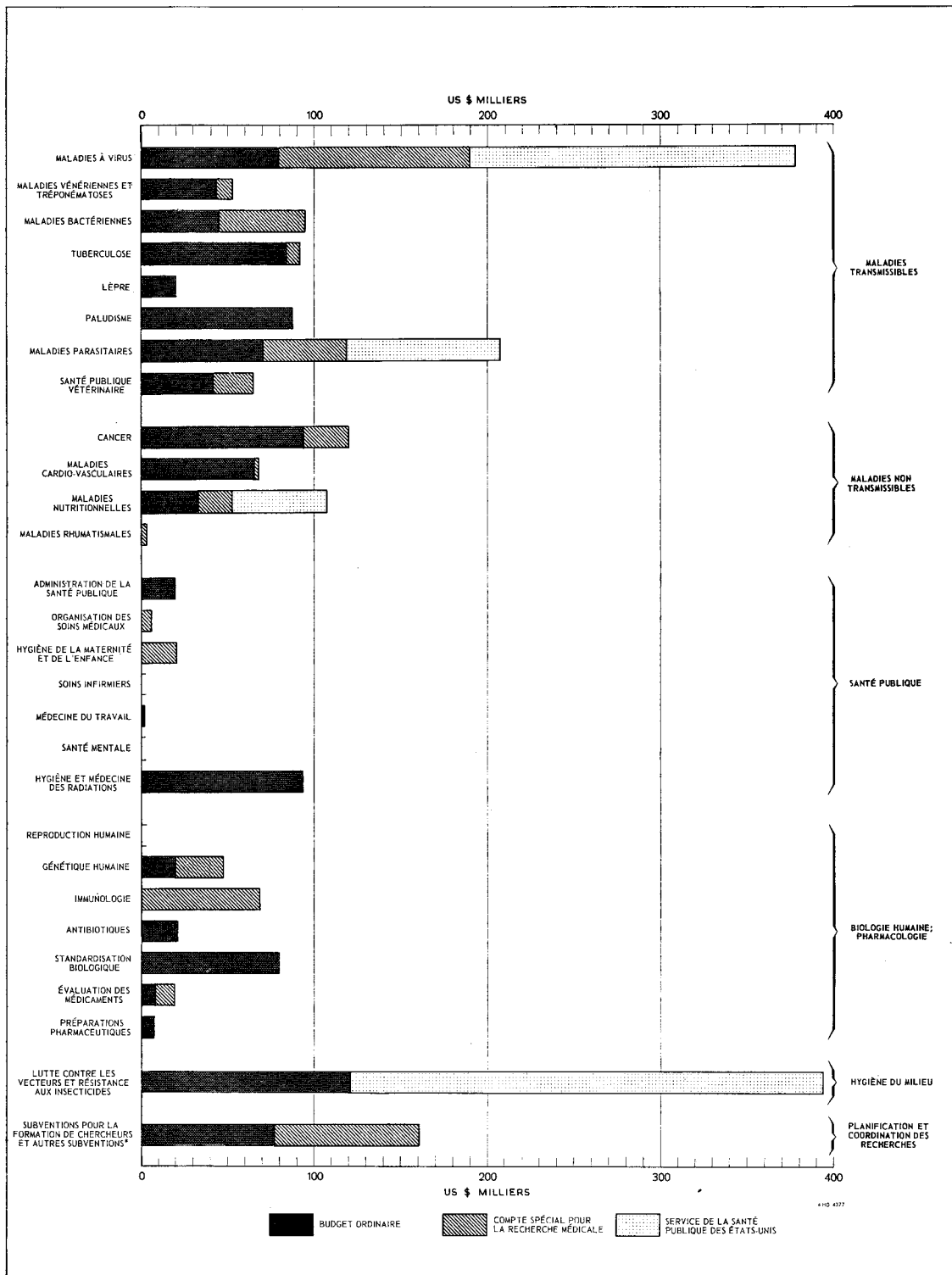
Comme les crédits disponibles au titre du budget ordinaire n'atteignent pas le niveau voulu, des restrictions financières risquent d'empêcher le programme de recherches de prendre l'extension qui lui permettrait de faire face aux nombreuses et importantes sollicitations dont il est l'objet. Le compte spécial pour la recherche médicale offre cependant aux Etats Membres la possibilité de soutenir plus avant, au moyen de contributions volontaires, le programme de recherches médicales de l'Organisation.

GRAPHIQUE 1. DÉPENSES DE L'OMS POUR LA RECHERCHE MÉDICALE, 1961



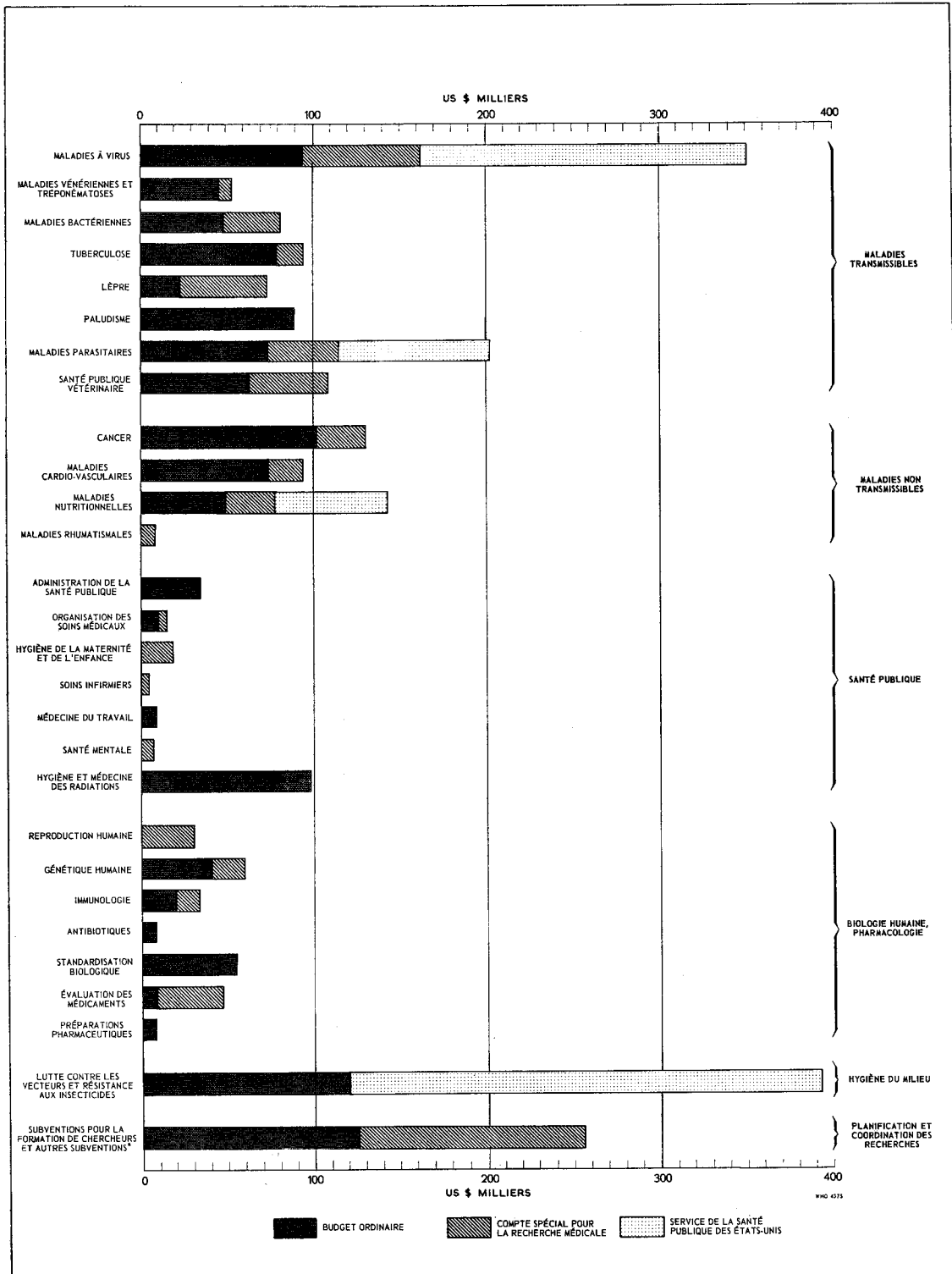
* Comportant des subventions pour la formation ou le perfectionnement de chercheurs, pour l'échange de chercheurs et pour l'aide à la recherche individuelle.

GRAPHIQUE 2. DÉPENSES DE L'OMS POUR LA RECHERCHE MÉDICALE, 1962



* Comprenant des subventions pour la formation ou le perfectionnement de chercheurs, pour l'échange de chercheurs et pour l'aide à la recherche individuelle.

GRAPHIQUE 3. DÉPENSES DE L'OMS POUR LA RECHERCHE MÉDICALE, 1963

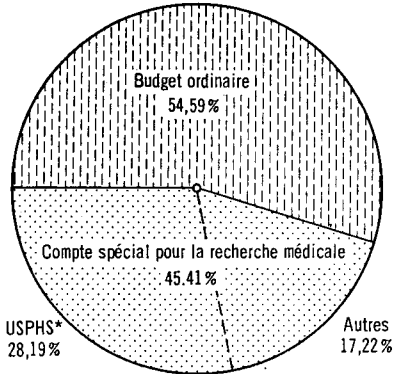


* Comprenant des subventions pour la formation ou le perfectionnement de chercheurs, pour l'échange de chercheurs et pour l'aide à la recherche individuelle.

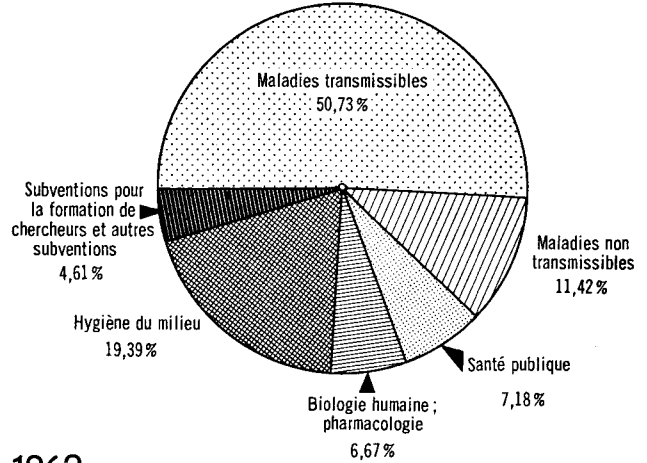
GRAPHIQUE 4. DÉPENSES DE L'OMS POUR LA RECHERCHE MÉDICALE, 1961-1963, PAR POURCENTAGES

1961

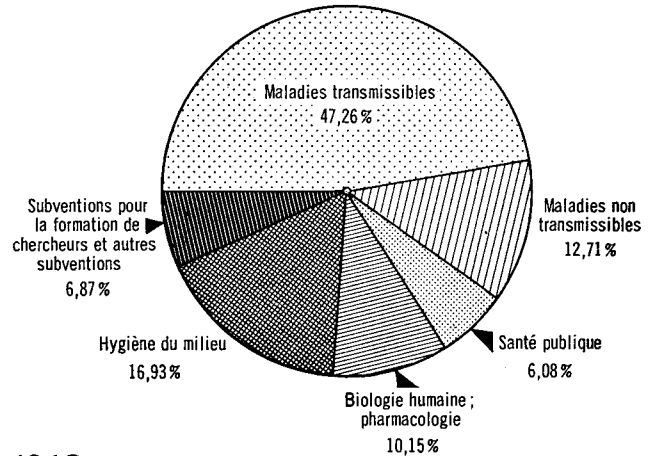
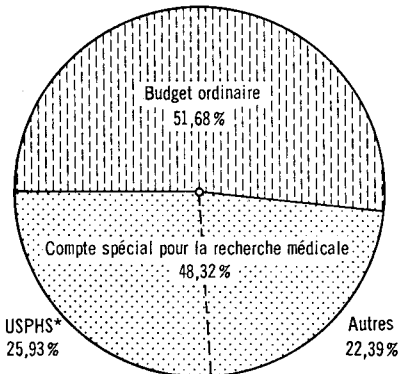
SOURCES DE FONDS



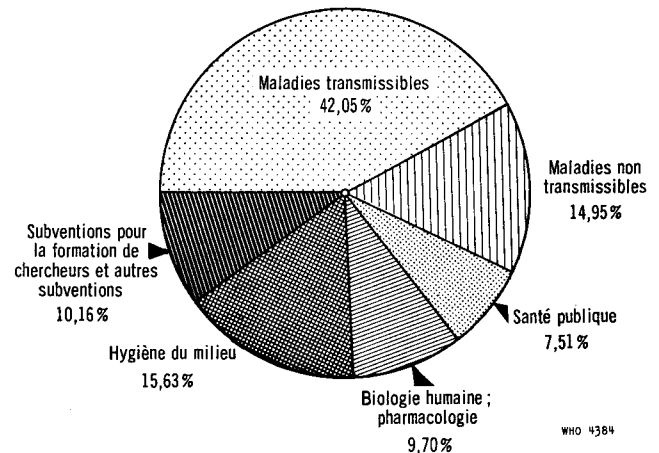
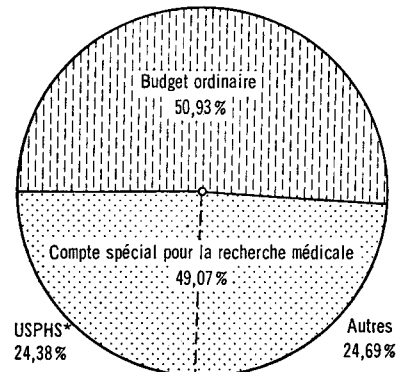
RÉPARTITION DES FONDS PAR DOMAINE DE RECHERCHE



1962



1963



WHO 4584

* United States Public Health Service (Service de la Santé publique des Etats-Unis).

